

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

24 octobre 2022

L'AMF demande la suspension des instruments financiers de la société ORPEA

En vue d'assurer une bonne information du marché et dans l'attente de la publication d'un communiqué de l'émetteur en application du règlement européen sur les abus de marché, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a demandé, ce matin avant l'ouverture du marché, la suspension des instruments financiers (actions, titres de créance et instruments liés) de la société ORPEA.

Mots clés

INFO PÉRIODIQUE & PERMANENTE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS